184598-2026 - Kompetizzjoni

Franza – Vetturi militari u partijiet assoċjati – Développement et acquisition de Moyens de Substitution pour la CAValerie (MSCAV) et prestations associées
OJ S 53/2026 17/03/2026
Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard
Provvisti

1. Xerrej

1.1. Xerrej

Isem uffiċjali: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement
Email: dga-do-s2a-da-nbc-ter.ach.fct@intradef.gouv.fr
Tip legali tax-xerrej: Korp irregolat bil-liġi pubblika
Attività tal-awtorità kontraenti: Difiża

2. Proċedura

2.1. Proċedura

Titlu: Développement et acquisition de Moyens de Substitution pour la CAValerie (MSCAV) et prestations associées
Deskrizzjoni: Un système MSCAV est un véhicule léger représentant de façon générique les fonctionnalités des engins blindés de type JAGUAR pour permettre à l'équipage de restituer les savoir-faire tactiques (manœuvre, mise en œuvre de moyens optroniques, communication interne et externe) sur un terrain réel. L'équipage est constitué de trois hommes dont deux sont placés dans une structure représentant la tourelle (le chef d'engin et le tireur). L'objectif de représentativité des conditions de travail et le réalisme est orienté sur ces derniers. Il n'est pas nécessaire que la tourelle présente une rotation de la structure par rapport à la caisse. Le chef d'engin et le tireur devront avoir la capacité de sortir la tête en dehors de l'engin. Le tir ne sera pas représenté au-delà de l'IHM. La présence d'un canon factice est demandée. La représentativité en matière de mobilité du système MSCAV est limitée à une capacité a minima tout chemin. Le système doit être homologué pour rouler sur une route civile et ne nécessite pas de qualification autre que le permis B pour être piloté. Les systèmes d' information et de communication opérationnelles des MSCAV seront des fournitures étatiques, dont il convient de prévoir l'intégration. Le système d'observation comprenant les systèmes optiques et optroniques, les interfaces physiques et logiciels du tireur et du chef d'engin, font partie du système à développer. Pour le poste et les conditions de travail du pilote, la représentativité par rapport à un engin blindé n'est pas recherchée . La quantité cible estimée est de : 20 systèmes MSCAV au titre de la Tranche Ferme, jusqu'à 160 supplémentaires au titre des tranches optionnelles (Top), sans engagement de la part de l'État.----- Il s'agit d'un accord-cadre composite (une partie ferme, des parts optionnelles et une part à bons de commande).------Le marché pourra comporter une ou plusieurs tranche(s) optionnelle(s) selon les modalités qui seront explicitées dans le dossier de consultation. Les prestations faisant l' objet de tranches optionnelles sont susceptibles de s'ajouter aux prestations commandées de manière ferme. L'acheteur se réserve le droit de ne pas affermir ces tranches.----- Le marché pouvant présenter des aléas techniques importants, il comportera une part à commande sur provisions pour l'achat potentiel de fournitures et services qui n'ont pas pu être définis avec précision dans le marché public initial.----- Il est précisé que la date et l'heure limites pour la remise des plis est le 04/05/2026 à 12H00 (heure de Paris). Celles inscrites à la rubrique

5.1.12 sont au format UTC.---- Il s’agit d’un marché de défense et de sécurité.----- Il s’agit d’un accord-cadre mono attributaire.----- Les candidats doivent préciser s’ils se présentent seuls ou en groupement.----- Il est interdit aux candidats de présenter pour l'accord-cadre plusieurs offres en agissant à la fois : 1° en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; 2° en qualité de membres de plusieurs groupements. La composition des groupements peut être modifiée, et il est possible d'en constituer de nouveaux entre la remise des candidatures et le terme des négociations si tous les membres du nouveau groupement, présenté au stade des offres, ont été autorisés au stade des candidatures à présenter une offre ou à y participer, au moins en tant que sous-contractant accepté dans la phase candidature. Le groupement nouvellement constitué doit respecter les exigences relatives aux capacités des candidats.----- De plus, les dispositions des articles R2142-23 et R2342-14 du CCP s’appliquent. ---------- Signature des documents : Les documents contenus dans le dossier de candidature nécessitant une signature devront être signés électroniquement par une personne habilitée à engager la société (avec indication du nom, prénom, de la qualité du signataire, et avec apposition du cachet de la société). Pour la phase offre, toutes les signatures des documents contenus dans les offres devront être des signatures électroniques certifiées, dans le sens de l'annexe 12 du Code de la Commande publique, d'une personne habilitée à engager la société. Si le signataire des documents n’ apparaît pas dans les informations publiques via le numéro SIREN ou du document équivalent pour les candidats établis à l’étranger, tout document attestant de la capacité du signataire à engager la société. ---------- En ce qui concerne les fichiers électroniques, un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé électroniquement et séparément par une personne habilitée à engager la société (cf. "Modalités de transmission des plis précité en rubrique 2.1.4). ---------- Une signature manuscrite scannée ne peut pas remplacer la signature électronique. ---------- La fourniture de tous les éléments/documents listés en rubriques 2.1.6, 5.1.9, 5.1.12 est primordiale, sous peine de rejet de la candidature de l’opérateur économique.----- Conformément à l'article R 2342-7 du code de la commande publique, la présente procédure n’ est pas ouverte aux opérateurs économiques des pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique européen. La procédure reste ouverte aux sous-contractants (sous-traitants ou sous-contractants ne présentant pas un caractère de sous-traitant) des pays tiers.
Identifikatur tal-proċedura: 4bdf8713-faf6-47e3-81dd-4e4d18845643
Identifikatur intern: 2026920006
Tip ta’ proċedura: Innegozjata bil-pubblikazzjoni minn qabel ta’ sejħa għall-kompetizzjoni/għall-kompetizzjoni bin-negozjar
Il-proċedura hija aċċellerata: le
Elementi prinċipali tal-proċedura: Un candidat qui fait une fausse déclaration pourra être sanctionné au titre de l’article 441-1 du code pénal pour faux et usage de faux.

2.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Provvisti
Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 35400000 Vetturi militari u partijiet assoċjati
Klassifikazzjoni addizzjonali (cpv): 34114000 Vetturi speċjalizzati

2.1.2. Post tal-prestazzjoni

Sottodiviżjoni tal-pajjiż (NUTS): Paris (FR101)
Pajjiż: Franza

2.1.4. Informazzjoni ġenerali

Informazzjoni addizzjonali: Protection des données à caractère personnel : Les données sont traitées pour les finalités suivantes : la gestion des procédures d’achat en passation et la

gestion des procédures d’achat en exécution. Ces données sont accessibles aux personnes du service des achats d’armement (S2A) en charge de la gestion contractuelle dans le strict respect de leurs attributions. Les données sont conservées 5 ans à compter de la date de signature du marché pour le traitement "gestion des procédures d’achat en passation" et 5 ans à compter de la fin d’exécution du marché pour le traitement "gestion des procédures d’ achat en exécution". Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. Le destinataire de la présente mention d’information la communique aux personnes concernées. Conformément au Règlement Général sur la protection des Données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018, les personnes concernées bénéficient d’un droit d’accès, de rectification sur leurs données ou encore de limitation du traitement. Lesdites personnes peuvent, sous réserve de la production d’un justificatif d’identité valide, exercer leurs droits en contactant le correspondant RGPD de la DGA à l’adresse suivante : dga.rgpd.fct@intradef.gouv.fr ---------- La durée du projet de marché indiquée à la rubrique 5.1.3 est donnée à titre purement indicatif. ---------- Le présent avis de marché ne concerne que la phase candidature. Le DCE sera accessibles sur PLACE (https://www.marches-publics.gouv.fr) pour les candidats qui seront admis à déposer une offre. ---------- Les plis ne doivent pas être déposés sur l’adresse fonctionnelle mise en rubrique 8.1. Ils doivent être transmis sur PLACE (https://www.marches-publics.gouv.fr) en suivant les instructions du document "Modalités de transmission des plis" disponible sur https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis . En cas de difficultés pour accéder à ce fichier, les renseignements pourront être obtenus à l’adresse figurant en rubrique 8.1. Attention, pour chaque étape de la procédure (étape candidature et étape offre), les candidats et soumissionnaires appliquent le même mode de transmission à l’ensemble des documents qu’ils transmettent à l’acheteur. Il est rappelé que chaque candidat est responsable de l'acheminement de son pli. Aucun pli déposé après la date et l'heure limites mentionnées en rubrique 5.1.12 ne sera pris en considération. ---------- La transmission des candidatures et des offres se fera obligatoirement par voie électronique. Les plis doivent être transmis exclusivement par voie électronique via la plate-forme des achats de l‘État (PLACE) (https://www.marches-publics.gouv.fr). Pendant la phase de remise des offres, seuls les documents trop volumineux pour être transmis via la PLACE, peuvent être transmis, le cas échéant, dans les mêmes conditions que la copie de sauvegarde, notamment en ce qui concerne la date et heure limites de remise des plis. Une copie de sauvegarde pourra être envoyée, à l’adresse indiquée figurant en rubrique 8.1 pour les envois par voie postale ou à l'adresse suivante pour les envois par coursier ou porteur : 66 rue de la Porte d'Issy 75015 PARIS France. L'enveloppe contenant la copie de sauvegarde indiquera l'objet et le numéro de la procédure. En cas de dépôt de pli à l'adresse précitée, il incombe au candidat de prévoir un délai suffisant (au moins une heure avant l'arrivée sur le site) pour les formalités de prise en charge de son pli. Pour des raisons de sécurité, le dépôt de pli par coursier ou porteur est soumis à des règles strictes (présentation de carte nationale d'identité ou de passeport en cours de validité, papiers de l'éventuel véhicules). Se présenter à l'entrée à l'adresse indiquée et contacter le numéro de téléphone indiqué à chaque étape de la dépose (portail d'entrée et quai de dépose des plis) en cas de besoin. Les plis devront être transmis de façon à garantir leurs confidentialités.

Bażi legali:

Direttiva 2009/81/KE

2.1.6. Raġunijiet għall-esklużjoni

Sors tal-motivi għall-eżklussjoni: Avviż

Ksur tal-obbligi stabbiliti skont raġunijiet ta’ esklużjoni purament nazzjonali: En plus du motif d’ exclusion "Violation des obligations établies en vertu de motifs d'exclusion purement nationaux’’ précité, les motifs suivants sont aussi applicables: Biens administrés par un liquidateur/Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme/Corruption/État de cessation d'activités/Faillite/Fiabilité insuffisante pour exclure les risques pour la sécurité du pays/Fraude/Infraction concernant sa conduite professionnelle dans le domaine des marchés de défense/Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes/Insolvabilité /Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail/Manquement aux obligations dans le domaine du droit social/Participation à une organisation criminelle/Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale criminelle/Violation de l'obligation relative au paiement des cotisations de sécurité sociale/Violation de l'obligation relative au paiement des impôts. Afin de déclarer sur l’honneur que le candidat n’est soumis à aucune interdiction de soumissionner s’agissant de ces 17 motifs, les renseignements demandés dans les formulaires DC1 et DC2, entièrement complétés dans leur dernière version et accessibles sur le site http://www.armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis sont à fournir par chaque candidat ou membre d’un groupement.

5. Lott

5.1. Lott: LOT-0001

Titlu: Développement et acquisition de Moyens de Substitution pour la CAValerie (MSCAV) et prestations associées
Deskrizzjoni: Cf. rubrique 2.1 "Procédure-description" ci-avant
Identifikatur intern: 2026920006

5.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Provvisti
Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 35400000 Vetturi militari u partijiet assoċjati
Klassifikazzjoni addizzjonali (cpv): 34114000 Vetturi speċjalizzati

5.1.2. Post tal-prestazzjoni

Ikun fejn ikun fiż-Żona Ekonomika Ewropea

5.1.3. Tul ta’ żmien stmat

Tul ta’ żmien: 84 Xhur

5.1.4. Tiġdid

Numru massimu ta’ tiġdid: 0

5.1.6. Informazzjoni ġenerali

Parteċipazzjoni riżervata:
Il-parteċipazzjoni mhijiex riżervata.
Proġett ta’ akkwist mhux iffinanzjat mill-Fondi tal-UE

5.1.9. Kriterji tal-għażla

Sors tal-kriterji ta' għażla: Avviż
Kriterju: Rekwiżiti ekonomiċi jew finanzjarji oħra
Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Les renseignements demandés dans les formulaires DC1 et DC2 pour chaque candidat ou membre du groupement : pour se faire, il est obligatoire d'utiliser les formulaires version S2A, entièrement complétés dans leur dernière version et accessibles sur le site https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-

referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis . Le DC1 devra être signé électroniquement par une personne habilitée à engager la société candidate individuelle (en cas de groupement, un DC1 unique pourra être signé par chaque cotraitant ou par le seul mandataire du groupement habilité à cet effet par chaque cotraitant. La preuve du mandat doit être fournie). Un DC2 est fourni par cotraitant en cas de groupement.

Kriterju: Rekwiżiti ekonomiċi jew finanzjarji oħra
Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: En cas de sous-traitance : Un Sous-traitant est l'opérateur économique avec lequel le titulaire de l'accord-cadre conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance dit "sous-traité", au sens de l' article L2193-2 du code de la commande publique. Le(s) Sous-traitant(s) doi(ven)t être soumis à l'acceptation de l'acheteur. À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chaque sous-traitant, leur nom, la nature des prestations sous-traitées et/ou (le cas échéant) les capacités sur lesquelles le candidat s'appuie, ainsi qu'une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L2341-3 du code la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous-traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) version S2A accessible sur https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/sous-traitance , complété des éléments précités demandés. Le(s) document(s) fourni(s) doi(ven)t être signé(s) par le Sous-traitant. Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans un des cas d' exclusions précités ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées des candidats notamment en termes de capacités techniques et financières définies dans le présent avis de marché.

Kriterju: Reġistrazzjoni f'reġistru tal-kummerċ
Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Pour les candidats français, le numéro unique d' identification (SIREN) de la société candidate doit être fourni.

Kriterju: Reġistrazzjoni f'reġistru tal-kummerċ
Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Pour un candidat étranger : Tout renseignement justifiant de la nationalité et de l'aptitude professionnelle du candidat. Lorsque l'immatriculation de la société à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants : a) Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ; b) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ; c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement de la société ne délivrent pas un tel document ou lorsque ce dernier n'est pas complet, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement de la société. Les documents remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. Seule la version française fait foi.

Kriterju: Volum ta' negozju annwali ġenerali
Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Une déclaration concernant le chiffre d'affaire annuel global du candidat (ou de chaque membre du groupement), réalisé au cours des trois derniers

exercices disponibles. Ce chiffre d’affaire annuel portant sur le dernier exercice disponible ou la moyenne sur les trois derniers exercices disponibles, devra être égal ou supérieur à 15 millions d’euros HT. Si le candidat ou le groupement s’appuie sur ses Sous-traitants pour justifier de ses capacités financières, cette information peut être fournie en indiquant les éléments figurant au bloc J du formulaire de déclaration de sous-traitance précité. La déclaration précitée doit être fournie pour chaque Sous-traitant capacitaire (économique et financier). Si pour une raison justifiée, l’opérateur économique n’est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l’acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen jugé approprié par l’acheteur.

Kriterju: Rekwiżiti ekonomiċi jew finanzjarji oħra
Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Conformément à l'article R 2342-7 du code de la commande publique, la présente procédure n’est pas ouverte aux opérateurs économiques des pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique européen.

Kriterju: Referenzi fuq consegne speċifiċi
Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: 1) Apporter la preuve de la production d’un ou plusieurs types de véhicules « spéciaux » (modifiés / transformés) produits à une cadence minimale de 40 unités sur au moins un an, pendant les 5 dernières années, dans les domaines suivants : sécurité (civile) ou militaire, secours, intervention, services, travaux publics ou industriels). Preuves demandées : type de client (organisme public ou privé), quantités commandées et livrées, preuves provenant du destinataire (BL, etc…). ----- 2) Conception / Bureau d’études : capacité de conception de modifications d'un véhicule pour y intégrer des équipements mécaniques, électroniques et optroniques. Capacité de concevoir l'ergonomie générale d’un véhicule modifié. Capacité à concevoir des CAO au format « .stp ». Preuves demandées : Présentation de projets effectifs réalisés de modifications de véhicule pour y permettre l'emport d'équipements et personnes. Preuve d’une licence d’un logiciel de CAO. ----- 3) Capacité à suivre une configuration sur environ 5 ans ou plus et d’assurer le soutien. Preuves demandées : Apporter des exemples de projets réalisés nécessitant un suivi de configuration et un système de soutien, avec les durées associées. ----- 4) Capacité à rédiger un Manuel de maintenance et manuel utilisateur en langue française. Preuves demandées : Envoyer un document ou un extrait de document type DTU (notice de fonctionnement, notice de maintenance ou guide utilisateur, par exemple) rédigé en français ou traduit en langue française. ----- 5) Capacité à produire/développer une interface homme-machine logicielle. Preuves demandées : Apporter des exemples de projets réalisés de développement logiciel d’ interface homme-machine.

Kriterju: Rekwiżiti ekonomiċi jew finanzjarji oħra
Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Le candidat fournira pour chacun des Sous-traitants les documents attendus et les preuves des compétences attendues qu’il possède en lien avec les prestations qui seront sous-traitées. ---------- Si pour une raison justifiée, l’opérateur économique n’est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l’acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen jugé approprié par l’acheteur.

Kriterju: Rekwiżiti ekonomiċi jew finanzjarji oħra
Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Si le candidat s’appuie sur d’autres opérateurs économiques (cotraitants ou Sous-traitants) pour justifier de ses capacités techniques et/ou financières, il doit préciser la nature des prestations qui leurs seront confiées et fournir les preuves de leurs capacités en la matière. De plus il doit apporter la preuve qu’il en disposera

pour l’exécution de l'accord-cadre. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié. Il est rappelé que la fourniture de tous les éléments listés ci-avant est primordiale, sous peine de rejet de la candidature de l’opérateur économique. Il est rappelé que l’ensemble des documents demandés doivent être fournis en français. Les documents remis dans une autre langue doivent être accompagnés d’une traduction en français. Seule la version française fait foi.

5.1.10. Kriterji tal-għoti

Deskrizzjoni tal-metodu li għandu jintuża jekk il-koeffiċjent tal-korrezzjoni ma jistax jiġi espress permezz ta’ kriterji: Les critères de sélection des offres seront énoncés dans le règlement de consultation.

5.1.11. Dokumenti tal-akkwist

Mezz ta’ komunikazzjoni ad hoc:

Isem: PLACE (Plateforme des achats de l’État)

URL: https://www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12. Termini tal-akkwist

Termini tal-proċedura:

Hija meħtieġa approvazzjoni tas-sigurtà

Deskrizzjoni: Les prestations dues au titre du présent projet de marché sont susceptibles de nécessiter l’accès à une ou plusieurs catégories d’emprise suivantes : une zone protégée, un point d’importance vitale (PIV), une zone nucléaire d’accès réglementé, une zone réservée, un terrain militaire clos ou une zone à régime restrictif. Les dispositions du code de la défense, de l’Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (dit" IGI" dans la suite du texte), de l’Instruction inistérielle 900 relative à la protection du secret et des informations diffusion restreinte et sensibles (dit "IM" dans la suite du texte), du code pénal et des règlementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d’emprise concernée. Ainsi, il pourra être procédé à une enquête administrative pour le renseignement et la sureté à l’égard des personnes physiques extérieures au ministère des Armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête administrative préalable à l’accès aux zones sensibles fera l’objet d’un encadrement strictement prévu pour chaque emprise. Elle permet d’autoriser ou, le cas échéant, de refuser l’accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site.

Termini tas-sottomissjoni:

Indikazzjoni obbligatorja tas-sottokuntrattar: Is-sehem tal-kuntratt li l-offerent biħsiebu jissottokuntratta

Sottomissjoni elettronika: Meħtieġa

Indirizz għas-sottomissjoni: https://www.marches-publics.gouv.fr

Lingwi li bihom jistgħu jiġu sottomessi offerti jew talbiet għall-parteċipazzjoni: Franċiż

Katalogu elettroniku: Mhux permessa

Varjanti: Mhux permessa

Skadenza biex jintlaqgħu t-talbiet għall-parteċipazzjoni: 04/05/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Ħin tal-Ewropa tal-Lvant, Ħin tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali

Termini tal-kuntratt:

L-eżekuzzjoni tal-kuntratt għandha titwettaq fil-qafas ta’ programmi ta’ impjiegi protetti: Le

Kundizzjonijiet relatati mat-twettiq tal-kuntratt: Les clauses particulières du marché comporteront des exigences relatives à la localisation sur le territoire des États membres de l’ Union européenne ou des parties de l’Espace économique européen du lieu d’exécution de

tout ou partie des prestations ou des moyens utilisés pour exécuter tout ou partie du marché, maintenir ou moderniser les produits acquis. En particulier, la conception, le développement, la production et le soutien du système principal MSCAV devront être réalisés sur le territoire des États membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen. --------- L' emploi de Produits soumis à une ou des Restriction par un État tiers à l'Espace économique européen n'est pas autorisé au titre du marché.
Fatturazzjoni elettronika: Meħtieġa
Forma legali li għandha tittieħed minn grupp ta' offerenti li jingħata kuntratt: La forme du groupement n'est pas imposée. Toutefois si le candidat se présente sous la forme d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur.
Arranġament finanzjarju: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées.----- Ou en cas de marché à tranches : Le régime des paiements (versements d'avance, acomptes, soldes, …) est conforme aux dispositions des articles L2391-1 à L2392-10, R2391-1 à R2391-10, R2391-16 à R2391-28, R2393-24 à R2393-40 du code de la commande publique.----- Le type et la forme de prix des prestations seront précisés dans le cahier des charges.----- Le délai de paiement est de 30 jours maximum et mis en œuvre conformément aux articles L239210, R239210 à R239212 et D239211 du code de la commande publique. Le mode de règlement est le virement. Le comptable assignataire chargé des paiements est : L'agent comptable des services industriels de l'armement (ACSIA) Le Vendôme III 11, rue du Rempart 93 196 Noisy Le Grand CEDEX Les factures seront envoyées exclusivement sous forme dématérialisée.
Sottokuntrattar:
Il-kuntrattur irid jindika kwalunkwe bidla ta' sottokuntratturi matul it-twettiq tal-kuntratt.

5.1.15. Tekniki

Ftehim qafas:
Ftehim qafas, mingħajr ma terġa' tinfetaħ il-kompetizzjoni
Numru massimu ta' parteċipanti: 99

5.1.16. Aktar informazzjoni, medjazzjoni u rieżami

Informazzjoni dwar l-iskadenzi tar-rieżami: Le Tribunal administratif chargé des recours est : Tribunal administratif de Paris - Adresse postale : 7 rue de Jouy – Ville : Paris Cedex 04 - Code postal : 75181 Pays: France – Email : Greffe.ta-paris@juradm.fr – Téléphone : +33 144594400 - Adresse internet : http://www.paris.tribunal-administratif.fr -------- L'organisation chargée d'informer des recours est le greffe du tribunal précité. Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause : un référé précontractuel (art. L.551-1 et s. du code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; un référé contractuel (art. L. 551-13 et s. du code de justice administrative) dans un délai de trente-et-un jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, en l'absence de la publication d'un avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du contrat ; un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4 avr. 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994).
Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement
Organizzazzjoni li tipprovdi aċċess offline għad-dokumenti tal-akkwist: Direction Générale de l' Armement / DOMN / Service des achats d'armement

Organizzazzjoni li tirċievi t-talbiet għall-parteċipazzjoni: Direction Générale de l’Armement / DOMN / Service des achats d'armement
Organizzazzjoni li tipproċessa l-offerti: Direction Générale de l’Armement / DOMN / Service des achats d'armement

8. Organizzazzjonijiet

8.1. ORG-0001

Isem uffiċjali: Direction Générale de l’Armement / DOMN / Service des achats d'armement
Dipartiment: DA BALARD
Indirizz postali: Direction Générale de l’Armement - Service des achats de l’Armement 60 bld Valin CS 21623
Belt: Paris cedex 15
Kodiċi postali: 75509
Sottodiviżjoni tal-pajjiż (NUTS): Paris (FR101)
Pajjiż: Franza
Punt ta’ kuntatt: Ne pas déposer les plis et les questions sur l’adresse électronique ci-après. Voir rubrique 2.1.4 "informations générales" pour les modalités de transmissions des plis.
Email: dga-do-s2a-da-nbc-ter.ach.fct@intradef.gouv.fr
Telefown: 0000000000
Indirizz tal-internet: https://armement.defense.gouv.fr/
Endpoint tal-iskambju ta’ informazzjoni (URL): https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise
Profil tax-xerrej: https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise
Rwoli ta’ din l-organizzazzjoni:
Xerrej
Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist
Organizzazzjoni li tipprovdi aċċess offline għad-dokumenti tal-akkwist
Organizzazzjoni li tirċievi t-talbiet għall-parteċipazzjoni
Organizzazzjoni li tipproċessa l-offerti

8.1. ORG-0000

Isem uffiċjali: Publications Office of the European Union
Numru tar-reġistrazzjoni: PUBL
Belt: Luxembourg
Kodiċi postali: 2417
Sottodiviżjoni tal-pajjiż (NUTS): Luxembourg (LU000)
Pajjiż: Il-Lussemburgu
Email: ted@publications.europa.eu
Telefown: +352 29291
Indirizz tal-internet: https://op.europa.eu
Rwoli ta’ din l-organizzazzjoni:
TED eSender

Informazzjoni dwar l-avviż

Identifikatur/verżjoni tal-avviż: a9052556-0179-4a1e-acb7-7537c3aba07b - 01
Tip ta’ formola: Kompetizzjoni
Tip ta’ avviż: Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard
Sottotip tal-avviż: 18

Data ta’ meta ntbagħat l-avviż: 16/03/2026 13:01:35 (UTC+00:00) Ħin tal-Ewropa tal-Punent, GMT
Lingwi li bihom dan l-avviż huwa disponibbli uffiċjalment: Franċiż
Numru tal-pubblikazzjoni tal-avviż: 184598-2026
Numru tal-ħarġa tal-ĠU S: 53/2026
Data tal-pubblikazzjoni: 17/03/2026